



Madame la Directrice de l'Eau et de la Biodiversité,  
Madame la Directrice des Ressources Humaines du MEEDDM

Nous participerons à la réunion du 28 septembre prochain sur le groupe de travail ATE-TE. Nous voulons des avancées concrètes pour l'amélioration catégorielle des agents :

- Revalorisation des grilles indiciaires des corps d'ATE et de TE, que ce soit par référence à la valorisation intervenue à l'ONF ou par référence au nouvel espace statutaire, il faut des propositions de l'administration,
- Volume exceptionnel et pluriannuel de promotions intra et inter catégorielles.

Dans la mesure où les deux premiers points font l'objet d'avancées, nous sommes demandeurs d'étudier le point suivant :

- Concours et recrutement : Nous voulons l'adaptation des statuts (ATE, TE et IAE) afin de créer la possibilité d'examens professionnels (comme c'est le cas dans d'autres corps), ainsi que l'adaptation des concours internes pour une meilleure accessibilité aux fonctionnaires et contractuels du service public.

Par ailleurs, nous vous rappelons l'importance que nous accordons à des engagements ministériels sur les deux questions suivantes :

- Sur les effectifs, notre volonté de leur augmentation pluriannuelle, au regard notamment des nouvelles missions au titre du Grenelle (Eau et Biodiversité), ainsi que des besoins dans les nouveaux Parcs Nationaux et Aires Marines Protégées.
- Reconnaissance statutaire de la pénibilité : le dossier mis au point en lien avec les établissements doit être porté par le ministre d'Etat auprès du ministre chargé du budget avant la fin de l'année 2010.

Nous vous prions, Mesdames, de recevoir nos salutations distinguées.

L'intersyndicale des corps de l'environnement